



PASS'emploi



N°13
Juin 2018

Périodique de l'association **PASSERELLE pour l'emploi**

■ **EDITORIAL**
1988 – 2018 : 30 ans au service de l'emploi !

Page 2

■ **Place aux emplois : nouvelle plate-forme logicielle**

■ **Collaboration Passerelle pour l'emploi et Ranstad Inhouse**

Page 3

■ **Emploi et santé souvent en conflit !**

■ **Utiliser la typo « Times New Roman » serait aussi ringard que d'aller en jogging à un entretien !**

■ **Un « TRUC » pour les CV triés informatiquement !**

Page 4

■ **L'apprentissage : un boulevard pour l'emploi...**

■ **Tableau de bord : Chiffres au 30 avril 2018**

Page 5

■ **JOBS d'ETE 2018 et PASSERELLE pour l'emploi**

■ **Relation TECHLID et PASSERELLE pour l'emploi**



1988-2018
30 ans au service de l'emploi !

Depuis le 28 mai 1988, que de chemin parcouru par **PASSERELLE pour l'emploi** depuis sa création jusqu'à sa reconnaissance d'organisme d'intérêt général !

Que de personnes aidées, accompagnées, coachées, motivées, dynamisées pour aboutir à plus de 15 000 retours à l'emploi durable auxquels il faut ajouter 8 000 CDD de moins de 6 mois, des missions d'intérim et des stages de formation professionnelle.

Nous avons pu réaliser tout ce travail d'accompagnement des candidats à l'emploi - objet social de notre association - grâce à l'implication active des communes qui nous soutiennent depuis le début en nous offrant gracieusement la possibilité d'occuper leurs locaux, en nous finançant et en relayant l'information dans les bulletins et sites municipaux.

Le marché de l'emploi s'est énormément modifié depuis la fin des « trente glorieuses » et les dernières « trente laborieuses » ont généré toujours plus de chômeurs. Durant toutes ces années, les communes de la CCVG, auxquelles se sont jointes Sainte Foy-lès-Lyon et Francheville, ont toujours soutenu et accompagné **PASSERELLE pour l'emploi** pour que les candidats locaux puissent, en

(re)trouvant un emploi à proximité, continuer à vivre dans leurs communes et participer à la vie citoyenne de celles-ci.

Le département du Rhône a confié à l'association le suivi annuel d'un certain nombre de bénéficiaires du RSA. En tant que référent officiel, **PASSERELLE pour l'emploi** assure l'accompagnement de 40 à 50 personnes chaque année.

Il faut également rendre hommage à tous les bénévoles qui se sont succédés en s'impliquant sans compter. Ils ont mis au service des candidats toute leur expérience professionnelle, leur disponibilité et leur empathie, pour que chaque année plus de 60 % d'entre eux retrouvent rapidement un emploi durable.

Aujourd'hui, nous sommes optimistes pour l'avenir : tous les atouts sont réunis pour que nos concitoyens candidats à l'emploi retrouvent une activité.

Il ne faut pas croire qu'en dehors du numérique, de la digitalisation ou de l'informatique, il n'y ait pas de salut. Un grand nombre de métiers faisant appel à l'humain, à l'artisanat, à la technicité pratique seront toujours nécessaires et se développeront de plus en plus.

Chacun a une place à prendre ...

En s'adaptant aux exigences du monde du travail – grâce au professionnalisme de ses accueillants - avec sa méthodologie de coaching - avec son nouvel outil informatique « **PLACE AUX EMPLOIS** », **PASSERELLE pour l'emploi** est en mesure d'aider encore davantage tous les candidats, en restant toujours très attentif à l'humain.

Bernard FALATIK
Président

Flashez - moi !



Rédaction :

Bernard ALOY, Jean Paul BRIOTET,
Jacques CHABANNES, Dominique
DELPHIN, Bernard FALATIK, Chantal
LANNES.



« PLACE AUX EMPLOIS » NOUVELLE PLATEFORME LOGICIELLE



L'association **PASSERELLE pour l'emploi** a mis en service en Avril 2018, une toute nouvelle plateforme logicielle collaborative dénommée « **PLACE AUX EMPLOIS** »

La nouvelle plateforme est destinée à faciliter la mise en relation pertinente et rapide des employeurs et des candidats à l'emploi. La disponibilité et la réactivité de ses intervenants, soutenus en cela par un outil informatique performant d'aide au recrutement, sont les garants de bons résultats.

COLLABORATION PASSERELLE pour l'emploi ET RANDSTAD INHOUSE

Les « **RANDSTAD INHOUSE** » sont les agences de travail temporaires du groupe **RANDSTAD**, hébergées chez leurs clients - des grands groupes industriels ou commerciaux - ayant un grand besoin en collaborateurs intérimaires.

La spécificité du « **INHOUSE** » est :

- d'être exclusivement consacrée à leur client,
- d'accompagner les intérimaires sur le site tout au long de leurs missions (suivi-évaluation-formation),
- de proposer des postes sur d'autres sites,
- le cas échéant proposer des CDI intérimaires.

En contact avec trois « **RANDSTAD INHOUSE** » intégrées dans les entreprises de notre secteur que sont **BIO-MERIEUX**, **LUSTUCRU** et **CORA AUTOMOBILE**, **PASSERELLE pour l'emploi** organise avec elles des **JOB-DATING**, le premier se tiendra à Chaponost le **13 juin**.

L'intérêt commun est d'aider des candidats à (re)trouver un emploi stable :

- Chaque « **RANDSTAD INHOUSE** » a des besoins permanents, mais tous les candidats ne sont pas retenus.
- **PASSERELLE pour l'emploi** pourra alors accompagner ceux qui n'ont pas le profil recherché, mais qui ont d'autres compétences et qualités à faire valoir.

Toutes les fonctionnalités et les étapes mènent à la mise en relation des candidats à l'emploi et des employeurs par :

- la gestion des informations concernant les employeurs et la publication des offres d'emploi,
- le suivi des candidats et des candidatures,
- l'aide au rapprochement des offres et des demandes,

Ces outils d'organisation et de communication répondent aux critères et exigences d'interactivité actuels, attendus par les utilisateurs qu'ils soient candidats ou employeurs.

Les bénévoles, avec une forte expérience du monde du travail et leur aptitude à écouter, accompagner et motiver les candidats, sont aidés par cet outil pour que toute nouvelle embauche soit une véritable réussite pour les deux parties.

Alors « **PLACE AUX EMPLOIS** » !

<http://placeauxqx.cluster021.hosting.ovh.net/Home/index.php/vous-cherchez-un-emploi/#page-search/index>



En dehors des **JOB-DATING**, les agences **RANDSTAD INHOUSE** dirigeront vers **PASSERELLE pour l'emploi**, les candidats en fin de contrat ne souhaitant pas continuer dans l'intérim ou les candidatures spontanées reçues ne correspondant pas aux besoins de l'entreprise.

Parallèlement, **PASSERELLE pour l'emploi** publiera régulièrement sur son site « **PLACE AUX EMPLOIS** » les offres des trois agences.

Cela constitue l'exemple même d'une collaboration « **GAGNANT / GAGNANT** ».

Bernard FALATIK



EMPLOI ET SANTE : SOUVENT EN CONFLIT !

Lors du dernier Festival « Au nom de la santé ! » de Brindas, un film d'Eric Guéret « La santé en France » présentait les inégalités dans le domaine de la santé.

Une séquence était hautement instructive : à la cokerie de l'aciérie Arcelor-Mittal de l'Etang de Berre, une pollution importante s'élève par tous les orifices...

Les salariés présentent un taux de cancers énorme. Un ancien salarié, victime de deux cancers témoigne : « nous ne savions pas que l'atmosphère de la cokerie était aussi polluée, évidemment ma santé est mauvaise, mais j'ai eu un emploi jusqu'à 60 ans et cela est le principal ! ».

A la demande de mesures d'élimination des émanations polluantes et de protection des salariés, les sites industriels répondent habituellement que ces mesures mettraient l'entreprise en danger en augmentant fortement le coût des productions, avec un risque de licenciement... C'est la santé ou l'emploi !

D'autres exemples se trouvent dans tous les domaines de l'économie :

- les salariés des entreprises de traitement chimique ou thermique déclarent un taux de lymphome bien supérieur à la moyenne nationale...
- les agriculteurs, les salariés agricoles et même les riverains des cultures sont victimes de la maladie de Parkinson, de cancers et de lymphome bien plus fréquemment que les citoyens à l'écart des pesticides utilisés par ces emplois...

Alors que faire ?

La santé est un bien trop précieux pour ne pas lui donner toute priorité !

Donc il est nécessaire de :

- détecter les causes de maladies dites environnementales et les éliminer. Les coûts peuvent effectivement être élevés, mais notre société ne pourrait-elle pas trouver une solution intelligente ? Une aide financière ne pourrait-elle pas être apportée, compensée grâce aux économies réalisées sur la diminution de maladies très coûteuses ?...

Messieurs les élus, peut-on vous demander d'être un peu innovant et de viser plus la prévention que le curatif ?

- et si les pollutions ne peuvent pas être éliminées, il reste la solution de mieux protéger les salariés exposés...

Jean Paul Briotet



ET SI UTILISER LA TYPO « TIMES NEW ROMAN » SERAIT AUSSI RINGARD QUE D'ALLER EN JOGGING A UN ENTRETIEN !



Utiliser les typo « Times New Roman » ou « Comic sans », serait, paraît-il, passé de mode !

Candidater avec un CV rédigé avec ces typographies, serait grosso modo aussi mal vu que de se pointer en entretien en claquettes-chaussettes, ou en jogging !

Alors essayez la typographie « Helvetica » qui semble recueillir le plus grand consensus, c'est la favorite ! ...

Dans tous les cas, faites simple, classique, sans fioriture...

Et ne multipliez pas les typographies dans votre CV : une seule suffit !

Vous pouvez copier de nouvelles typographies comme « Verdana, Helvetica, Euphémia... » sur internet et les implanter sur votre ordinateur en les « collant » dans le répertoire « Fonts » que vous trouverez sous « Windows ». C'est là que se trouvent déjà toutes les typographies dont vous disposez.

UN « TRUC » POUR LES CV TRIÉS INFORMATIQUEMENT !

• Le constat

Aujourd'hui les grandes entreprises et autres cabinets de recrutement réalisent informatiquement un tri des CV par mots clés.

• L'astuce

A la lecture de l'annonce, il est indispensable de repérer les mots clés importants pour le recruteur ! Prenez-les en compte dans votre CV afin de bien l'adapter à l'annonce. Intégrez les dans votre texte, ils sont indispensables à la sélection de votre candidature.

• Renforcer votre chance d'une première sélection....

Ecrivez dans le CV, tous ces mots clé en BLANC et enregistrez le CV en PDF pour qu'à l'impression ces mots clés restent invisibles !



L'APPRENTISSAGE : UN BOULEVARD POUR L'EMPLOI...



L'apprentissage est une voie importante qui ouvre vers l'emploi.

Un million de jeunes en France ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Ils représentent 17% des moins de 25 ans.

Il devient nécessaire de réformer l'apprentissage. Il doit être rendu attractif car en lien avec des offres d'emploi.

L'apprentissage a souvent été mal considéré par des idées reçues, car on pense à tort que c'est une voie de garage, en lien avec l'échec scolaire.

Or, on s'aperçoit de plus en plus que les entreprises recrutent dans des secteurs de métiers qui manquent de professionnels. On a besoin de personnes qualifiées dans les travaux publics, la mécanique, la menuiserie, les services...

L'apprentissage concerne aussi les formations de techniciens supérieurs ou d'ingénieurs.

Le **contrat d'apprentissage** s'adresse aux personnes de 16 à 25 ans dès la fin de la troisième.

La prochaine réforme de l'apprentissage prévoit d'intégrer ce statut jusqu'à 30 ans. Depuis le 1er janvier 2017, sept régions peuvent expérimenter cette nouvelle limite d'âge du contrat d'apprentissage jusqu'à 30 ans. Pour l'instant Auvergne Rhône-Alpes ne fait pas partie de ces régions.

Il existe cependant des dérogations : si vous signez un nouveau contrat d'apprentissage pour obtenir un diplôme supérieur à celui déjà obtenu, ou si votre contrat d'apprentissage a été rompu pour des raisons indépendantes de votre volonté.

L'alternance n'est pas réservée qu'aux jeunes.

Le **contrat de professionnalisation**, lui, ne connaît pas de limite d'âge.

Se reconvertir grâce à l'alternance... c'est possible, à condition d'avoir un projet bien ficelé.

Changer de métier ou continuer à se former, en gagnant sa vie, c'est la promesse de l'alternance. Quand on souhaite se reconvertir après plusieurs années d'une première carrière, ce point peut être déterminant.

Ces métiers peuvent intéresser des personnes déjà en poste qui souhaitent se reconvertir. C'est aussi le cas des personnes qui veulent créer leur propre activité dans un domaine différent.

La rémunération de l'apprenti sous contrat d'apprentissage va de 375 € la première année jusqu'à 794 € la troisième année, si le candidat a moins de 18 ans. De 18 à 20 ans, la rémunération passe de 614 € la première année à 974 €, la troisième année. Et enfin, à 21 ans et plus, la rémunération s'étend de 784 € en première année à 1 169 € la troisième année.

Le salarié en **contrat d'apprentissage** ou en **contrat de professionnalisation** bénéficie de tous les droits, applicables dans l'entreprise : sécurité sociale et mutuelle, congés, aide au financement du permis de conduire, etc.

Le gouvernement se penche actuellement, entre autres réformes, sur le sujet de l'apprentissage.

Du côté des entreprises, des mesures vont être prises pour les inciter à s'engager, comme le regroupement des aides à l'embauche en une aide unique, l'assouplissement de la réglementation sur les conditions de travail, la possibilité de moduler la durée du contrat d'apprentissage, rendre l'embauche des apprentis plus souple, développer les formations correspondant aux besoins en compétence des entreprises et d'autres mesures pour faciliter le processus.

Différents organismes peuvent vous aider dans la démarche de l'apprentissage, les CFA, le GRETA, l'AFPA, Pôle Emploi, etc.

Faire une formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, c'est la garantie à l'issue de cette formation de se présenter sur le marché du travail avec des années d'expérience au sein de différentes entreprises. Outre, une formation rémunérée, c'est là, un atout extrêmement appréciable !

Nous avons au niveau de **PASSERELLE pour l'emploi**, des propositions de postes pour les services à la personne, les métiers de l'industrie, des transports et de la logistique. Nous sommes aussi en mesure d'accompagner tous les candidats dans la rédaction de leurs CV et de leurs lettres de motivation et nous les préparons à leurs entretiens d'embauche.

Pour plus d'informations sur les organismes, suivez le lien : <https://www.maformation.fr/actualites/a-qui-sadresser-pour-changer-de-metier-33023>

Et pour une reconversion professionnelle, le site de Pôle Emploi : <https://www.pole-emploi.fr/actualites/la-reconversion-professionnelle-@/article.jspz?id=61106>

Jacques CHABANNES

TABLEAU DE BORD CHIFFRES AU 30 AVRIL 2018

| | | |
|------------------------------|--------------------------|-------|
| Demandeurs en cours au 30/04 | | 363 |
| depuis le 01/01/2018 | Nouveaux demandeurs | 65 |
| | Demandeurs suivis | 461 |
| | Accès à l'emploi durable | 36 |
| | Offres d'emploi reçues | 245 |
| Taux de retour à l'emploi | | 73,5% |

LE CHOMAGE TOUJOURS EN HAUSSE



JOBS D'ETE ET PASSERELLE *pour l'emploi*

PASSERELLE *pour l'emploi*, attentive aux jeunes des communes de ses antennes, prépare dès le début d'année des ateliers « Jobs d'été » ayant pour objectif d'une part, de leur apporter une méthodologie pour la recherche d'un emploi ou d'un stage et d'autre part, de les aider à trouver un job pour l'été.

Ces ateliers se déroulent différemment selon qu'il s'agit d'une action menée ou non en partenariat avec la commune où se trouve l'antenne.

▶ **PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE POUR LES COMMUNES DE FRANCHEVILLE, BRIGNAIS ET SAINTE FOY-LES-LYON**



● **FRANCHEVILLE**

Date retenue : mercredi 4 avril de 11h à 19h30

Action coordonnée par la Mairie de Francheville (BIJ) entre principalement **PASSERELLE *pour l'emploi***, la Mission Locale, le Centre social et 13 autres partenaires (Pôle Emploi - Gendarmerie - TECHLID -)

Préparation lors de plusieurs réunions pour l'affichage, la diffusion de flyers dans les commerces, la parution dans les journaux.

Prise de contact avec des recruteurs afin qu'ils soient présents lors de la journée « Jobs d'été ».

Lors de cette journée, les jeunes suivent un parcours bien préparé : inscription, ateliers CV, lettre de motivation, entraînement aux entretiens, partenaires, consultation des annonces et enfin rencontre avec des employeurs.

Des ordinateurs, avec accès à internet et des imprimantes, sont à disposition des jeunes.

Le lieu : des salles de l'IRIS.

Le résultat :

110 jeunes reçus dont 47% ayant plus de 18 ans,

12 employeurs présents,

67 jeunes ont bénéficié de conseils sur leur CV et leur lettre de motivation et ont eu une simulation d'un entretien d'embauche.

Gros succès de cette journée qui attire les jeunes de Francheville et des communes avoisinantes très intéressés par les ateliers.

● **SAINTE FOY LES LYON :**

Date retenue : mercredi 4 avril

Action coordonnée par la Mairie de Sainte Foy-les-Lyon (PIJ) entre principalement **PASSERELLE *pour l'emploi***.

Le résultat :

102 jeunes reçus dont 40 en pré-recrutement.

● **BRIGNAIS :**

Date retenue : samedi 24 mars de 9 h à 13 h.

La manifestation « Jobs d'été » est organisée en partenariat avec le service communal de l'emploi (Mairie de Brignais) et **PASSERELLE *pour l'emploi***.

Lieu : la Plateforme pour l'emploi

3 entreprises étaient présentes

25 jeunes ont été reçus.

▶ **LES ATELIERS ORGANISES PAR PASSERELLE :**

● **CHAPONOST** : mercredi 28 mars après-midi

20 jeunes reçus - 2 entreprises présentes : ADMR et SICOLY.

● **MILLERY** : samedi 7 avril de 10h à 15h - 16 jeunes reçus.

● **MONTAGNY** : samedi 24 avril - 5 jeunes reçus.

● **VOURLES** : samedi 24 avril - 9 jeunes reçus.

La préparation de ces événements est assurée par la secrétaire de **PASSERELLE *pour l'emploi*** et les bénévoles de Chaponost et des antennes : réservation des salles, communication, réalisation des affiches, préparation des documents...et également recherche de recruteurs éventuels.

Le jour J, plusieurs équipes de 2 bénévoles sont présentes pour un travail de coaching auprès des jeunes.

Cette année, les 2 recruteurs présents à Chaponost avec des postes à proposer ont regretté le faible nombre de candidats

Il ressort que les ateliers organisés en partenariat avec une structure municipale : Mairie, BIJ, Plateforme pour l'emploi etc..., sont très attractifs pour les jeunes qui y trouvent conseils et offres mais aussi pour les recruteurs qui y rencontrent des candidats pour leurs remplacements d'été.

Pour les communes organisant seules cette manifestation, le succès est beaucoup plus modeste, bien qu'en légère augmentation par rapport à 2017. Il nécessite aussi beaucoup d'efforts de la part des bénévoles de l'association.

Ceci nous amène à envisager un regroupement de ces communes, pour faire de cette manifestation, un événement local, annuel, avec un coordinateur qui pourrait être la Communauté de Communes de la vallée du Garon.

PASSERELLE *pour l'emploi* se propose de travailler à cette proposition dès à présent, afin de préparer la campagne 2019.

Chantal LANNES

RELATIONS TECHLID / PASSERELLE *pour l'emploi*

L'association TECHLID, implantée à Limonest, rassemble les six communes du nord-ouest de la Métropole de Lyon : Lissieu, Limonest, La Tour de Salvagny, Dardilly, Champagne au Mont d'Or et Charbonnières-les Bains.

Le développement économique, l'aménagement et l'animation territoriale constituent ses principaux axes d'activité.

Un potentiel de 5 000 entreprises, principalement du secteur tertiaire représentant 27 000 salariés et un pôle d'enseignement avec 21 000 étudiants, lui confèrent un rôle incontournable dans le paysage économique de l'ouest du département.

Une des missions importantes de TECHLID s'attache aux relations employeurs et demandeurs d'emplois, avec une base « OFFRES D'EMPLOIS » consultable par tout public.

Le pôle Ressources Humaines offre des services de recrutement adaptés à la taille de chaque entreprise.

Nous avons rencontré en début d'année Julie JACQUOT, chargée de liaisons Entreprises Emploi pour le secteur Val d'Yzeron et Ouest Nord, afin de réactiver les relations TECHLID / **PASSERELLE *pour l'emploi*** et mettre en place un mode de communication dynamique ouvrant ainsi de nouveaux horizons à nos candidats au retour à l'emploi.

Depuis cet entretien, **PASSERELLE *pour l'emploi*** reçoit régulièrement des propositions d'emploi et des informations sur les animations générales ou sectorielles, métier par métier, mises en place par les partenaires de TECHLID sur le département du Rhône.

Ces offres sont désormais intégrées à la base « **PLACE AUX EMPLOIS** ».

Christian GERANTON